

COMMUNE DE FARGES-LES-CHALON

Liste des délibérations adoptées lors de la séance Du Conseil Municipal du 23 août 2024

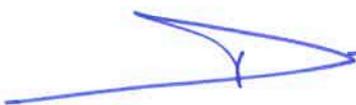
L'an deux mille vingt-quatre, le 23 août, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni, dans la salle du Conseil de la Mairie de FARGES-LES-CHALON, en application de l'article L 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. Sylvain DUMAS, Maire.

Présents	Absents excusés	Absents ayant donné pouvoir (article L 2121-20 du CGCT)
M. CUENOT Jérôme ; M. DUMAS Sylvain ; Mme GARNIER Céline ; M. MORIN François ; Mme MORIN Joëlle ; M. PUTIN Patrice ; Mme TRAVERS Christine ; M. VADOT André	M. CYPRES Lucas M. GRESS Pierre M. OUCHEM Fathi Mme JACQUOT Fanny	M. DENIZOT Stéphane qui a donné pouvoir à Mme GARNIER Céline Mme DURAND Eliane qui a donné pouvoir à Mme MORIN Joëlle M. FORGERAIS Eric qui a donné pouvoir à M. VADOT André

SECRETAIRE DE SEANCE : M^{me} Garnier Céline

N°	DATE	OBJET	POUR	CONTRE	ABSTENTION
37-2024	23/08/2024	Restauration scolaire - Tarification à compter du 01 septembre 2024	8+3 pouvoirs	0	0
38-2024	23/08/2024	Indemnité des enseignantes pour la surveillance des enfants à compter du 01/09/2024	8+3 pouvoirs	0	0
39-2024	23/08/2024	Renouvellement de la convention de mise à disposition d'assistant artistique avec la commune de FRAGNES-LA LOYERE	8+3 pouvoirs	0	0
40-2024	23/08/2024	Modification du tableau des emplois et des effectifs	8+3 pouvoirs	0	0

Le Maire


Sylvain DUMAS

